

INSCRIPTION A UNE JOURNEE DE FORMATION (UN BULLETIN PAR PERSONNE)

à retourner par mail, fax ou courrier avant **le mardi 31 août 2021** :
ARIC - 13 place des marelles- BP 27305 - 35573 CHANTEPIE Cedex
e-mail : a.gaborel@aric.asso.fr / Fax : 02 99 41 51 33

COMMUNE / COMMUNAUTE de : Code postal :

NOM, Prénom :Mandat :

Adresse personnelle :

E-mail de l'élu.e (*recevra la convocation à cette adresse*) :

Souhaitez-vous recevoir les informations de l'Arice par email : Oui Non

S'inscrit à la formation suivante :

| Formation | Date | Horaires | Lieu | Déjeuner (oui – non) |
|---|----------------------------|------------|--|----------------------|
| Mettre en œuvre une politique publique en faveur de la langue bretonne dans mon territoire | Vendredi 24 septembre 2021 | 9h15-16h30 | Maison pour tous Salle Chevassu 2 rue Gérard Philippe 56700 HENNEBONT | |

L'ARIC se réserve le droit d'annuler la formation, si le nombre d'inscrits est insuffisant
Une confirmation de la session sera envoyée 8 jours avant, au minimum, à l'adresse personnelle de l'élu.

Coût :

| Année | Prix des journées | Collectivités adhérentes | Collectivités non adhérentes |
|-------------|--|--|--|
| 2021 | Participation d'un.e élu.e à la journée de formation | 220 €* (plus supplément déjeuner boissons comprises : 20 €) | 292 €* (plus supplément déjeuner boissons comprises : 20 €) |

* ce tarif sera appliqué pour les communes et les EPCI cotisant à l'ARIC, suivant la grille des barèmes de l'année en cours.

Inscription préalable obligatoire 10 jours avant la session et à faire valider par votre Mairie.

En cas de désistement, vous avez jusqu'à **5 jours avant le jour de la formation** pour nous en informer par écrit à a.gaborel@aric.asso.fr . Sans motif d'absence le coût de la formation sera facturé à la collectivité.

Si la dépense est prise en charge par la commune ou la communauté de communes, signature du maire et cachet obligatoires.

Les informations recueillies sur les formulaires sont enregistrées dans un fichier informatisé sous la responsabilité de Gaëlle Berthevas Présidente de l'Arice pour gérer les inscriptions aux formations et les services liés aux adhésions. *Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous au site internet de l'Arice : <https://www.aric.asso.fr/mentions-legales> rubrique protection des données.*